

# UNION SPORTIVE NEMOURS SAINT-PIERRE - Tennis de Table

## TOURNOI INTER-REGIONAL DES 23 ET 24 JUIN 2012

L'USNSP TT organise, les samedi 23 Juin et dimanche 24 Juin 2012, au Gymnase Municipal, Avenue Roux, 77140 NEMOURS, son grand TOURNOI INTER-REGIONAL, ouvert à tous les clubs FFTT d'Ile-de-France et ligues limitrophes, réservé uniquement aux licenciés FFTT traditionnels.

(\*) Les benjamins et benjamines souhaitant participer doivent remplir les conditions suivantes : participer au critérium fédéral de nationale 1 et satisfaire aux examens médicaux demandés par le médecin fédéral. Les poussins et poussines ne pourront pas participer. **Les titulaires et qualifiés aux finales fédérales par classement des Ponts de Cé (49) ne pourront pas participer à notre Tournoi.**

**Ce tournoi est homologué par la FFTT sous le n° 13**

### " REGLEMENT "

#### Article 1

Ce tournoi comporte 9 tableaux de simple. Chaque tableau se déroulera par poules de 3 joueurs au premier tour. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour disputer les phases finales par élimination directe.

#### Article 2 - Horaires.

Samedi 23 Juin :

- \* **Tableau A** : Messieurs (Dames acceptées), Non Classés à 999 pts (72 inscriptions)  
Début 14h00 (début de pointage : 13h00, fin de pointage : 13h30)
- \* **Tableau B** : Messieurs (Dames acceptées), Non Classés à 1199 pts (72 inscriptions)  
Début 15h00 (début de pointage : 14h00, fin de pointage : 14h30)
- \* **Tableau C** : Messieurs (Dames acceptées), Non Classés à 1499 pts (96 inscriptions)  
Début 16h00 (début de pointage : 15h00, fin de pointage : 15h30)

Fin prévisionnelle de la compétition : 24h00

Dimanche 24 Juin :

- \* **Tableau D** : Messieurs (Dames acceptées, cf. art. 4), Non Classés à 1299 pts (72 inscriptions)  
Début 09h30 (début de pointage : 08h30, fin de pointage : 09h00)
- \* **Tableau E** : Messieurs (Dames acceptées, cf. art. 4), Non classés à 1499 pts (72 inscriptions)  
Début 10h30 (début de pointage : 09h30, fin de pointage : 10h00)
- \* **Tableau F** : Messieurs (Dames acceptées, cf. art. 4), Non Classés à 1699 pts (72 inscriptions)  
Début 12h00 (début de pointage : 11h00, fin de pointage : 11h30)
- \* **Tableau G** : Messieurs (Dames acceptées, cf. art. 4), Non classés à 2099 pts (96 inscriptions)  
Début 13h00 (début de pointage : 12h00, fin de pointage : 12h30)
- \* **Tableau H** : Messieurs (Dames acceptées, cf. art. 4), Toutes séries (72 inscriptions)  
Début 14h30 (début de pointage : 13h30, fin de pointage : 14h00)
- \* **Tableau I** : Dames, Non classées à Numéro 300 (36 inscriptions)  
Début 14h30 (début de pointage : 13h30, fin de pointage : 14h00)
- \* **Tableau J** : Double Toutes séries (48 inscriptions), cf. art. 3  
Début 16h30 (début de pointage : 15h30, fin de pointage : 16h00)

Fin prévisionnelle de la compétition : 24h00

Nombre d'engagés maximum par tableau : cf. ci-dessus.

### **Article 3** - double

Le tableau de double aura lieu si l'horaire et le nombre d'inscrits le permettent. Les inscriptions seront prises sur place. Les récompenses seront décernées sous la forme de bons d'achats « Ping-Passion ».

Droits d'engagement: 8 € par équipe.

Tableau par élimination directe.

Le total du nombre de points de l'équipe est inférieur à 3600 points.

### **Article 4** - droits d'engagements

Les droits d'engagements sont fixés à 8 € par tableau et 15 € pour 2 tableaux, sauf pour le tableau H où l'inscription est à 9 €. Un joueur ne pourra disputer plus de 2 tableaux par jour en simple, sauf les féminines le dimanche (3 dont le tableau I obligatoire). Les inscriptions ne seront prises sur place qu'en fonction des places disponibles (par ordre d'arrivée) et seront majorées de 2 € par joueur. Elles seront closes 30 minutes avant l'heure de lancement du tableau. Une réduction de 20 % est accordée aux clubs réglant par correspondance l'inscription d'au moins 10 joueurs.

### **Article 5** - déroulement de l'épreuve

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement FFFT en vigueur (*Partie au meilleur des 5 manches en 11 points*) sur 20 tables. Les balles utilisées seront de couleur orange. Le juge-arbitre exigera la présentation de la licence de la saison en cours. Il est toutefois autorisé à jouer s'il peut, d'une part, prouver son identité et, d'autre part, justifier qu'il est titulaire d'une licence par la consultation d'informations issues de la base de données fédérales (SPID). Si la mention « ni entraînement, ni compétition » y figure, il devra également fournir un certificat médical en cours de validité.

**LES CLASSEMENTS PRIS EN COMPTE SONT CEUX DES POINTS SUR LA LICENCE DE LA 2<sup>EME</sup> PHASE DE LA SAISON.**

Tout joueur absent dix minutes après le premier appel de son nom sera automatiquement éliminé.

Le Juge-Arbitre (ou son Adjoint) est responsable du déroulement sportif du tournoi et a toute autorité pour écouter et trancher les litiges qui pourraient survenir lors de la compétition.

### **Article 6** - responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir pendant le déroulement du tournoi qui ne serait pas le fait de la participation à la compétition.

### **Article 7** – inscriptions

Les inscriptions sont à faire parvenir au plus tard le vendredi 22 Juin 2012 à :

Email : [fannuche77@aol.com](mailto:fannuche77@aol.com)

*Pour toute inscription, un accusé de réception sera renvoyé.*

**ATTENTION** : *Aucune inscription par téléphone ne sera enregistrée.*

*Renseignements téléphoniques disponibles au 06 82 39 96 31 (avant 21h00, merci !).*

### **Article 8** – tirage au sort

Le tirage des poules aura lieu sur ordinateur (SPID D) 30 minutes avant le lancement de chaque tableau.

Tout joueur non pointé lors du tirage sera considéré comme absent et retiré du tableau.

### **Article 9** - dotations

Le tournoi sera doté de prix en espèces (\*) et de lots (ou bon d'achats « Ping-Passion »).

Valeur totale maximale : 2427 €.

Tableau	Nombre maxi. de participants	Nombre mini de participants	Vainqueur	Finaliste	1/2 Finalistes	1/4 Finalistes
<b>Samedi</b>						
A (max 09)	72	23	60 €	30 €	14 €	
B (max 11)	72	32	100 €	40 €	19 €	
C (max 14)	96	49	120 €	80 €	30 €	
<b>Dimanche</b>						
D (max 12)	72	32	100 €	40 €	19 €	
E (max 14)	72	49	120 €	80 €	30 €	
F (max 16)	72	58	150 €	80 €	40 €	
G (max 20)	96	69	180 €	90 €	50 €	
H (toutes séries)	72	70 (**)	250 €	130 €	65 €	15 €
I (filles n° 300)	36	16	40 €	25 €		
J (double)	48	23	60 €	30 €	14€	

(\*) Pour les mineurs, les dotations seront remises sous forme de chèque (à l'ordre des parents) ou de bon d'achats « Ping-Passion ».

Les dotations indiquées ci-dessus sont valables pour le nombre minimum de participants indiqué par tableau.  
Si ce nombre n'est pas atteint : 70% du montant des inscriptions du tableau est redistribué (sur la base de 7 euros par participant) : vainqueur = 50% ; finaliste = 25% ; demi-finalistes = 12,5%

(\*\*) Le tableau H bénéficiera d'une dotation supplémentaire de 150 € (dotation Conseil Régional). Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, la répartition des récompenses se fera de la manière suivante : 80% du montant des inscriptions seront redistribués pour les récompenses du tableau H. Le vainqueur recevra 60 euros + 43% de cette somme, le finaliste 40 euros + 23%, les 1/2 finalistes 15 euros + 12% et les 1/4 de finalistes 5 euros + 2,5%. Aucune dotation ne pourra être supérieure aux dotations prévues dans le tableau.

Exemple : si 50 participants dans le tableau H, la répartition se fera de la manière suivante : 80% des inscriptions (sur la base de 7 euros par participant), soit  $7 \times 50 \times 80\% = 280$  euros à redistribuer.

Vainqueur : 60 euros + 43% de 280 euros (120 euros) = 180 euros, finaliste : 40 euros + 23% de 280 euros (64 euros) = 104 euros, 1/2 finalistes : 15 euros + 12% de 280 euros (34 euros) = 49 euros, 1/4 de finalistes, 5 euros + 2,5% de 280 euros (7 euros) = 12 euros.

Coupes aux vainqueurs (sauf tableau J). Les dotations seront remises après la fin du tour suivant (voir l'article suivant pour l'arbitrage des parties).

Une photographie sera prise lors de la remise des récompenses aux vainqueurs et finalistes de chaque tableau.

### **Article 10** - arbitrage

JUGE ARBITRE : M. Robert Mebarki en qualité de JA3.

Les résultats seront saisis sur SPID D par M. Patrick Février, assisté de M. Quentin André.

L'arbitrage sera assuré par les joueurs (3<sup>e</sup> joueur en poule et un perdant du tour précédent pour les tableaux à élimination directe).

**COMITE D'ORGANISATION** : Mme JOURNEAU, Messieurs ANDRE, CANTEL, CHAILLOU, DEMARIA, DE SA, DADE, FERREIRA, FEVRIER, HUYGHE, LANDRY, LECOQ, MENEGHINI, PANNUNZIO, PETITPAS, SERRE.

### **Article 11** – ouverture de la salle

Ouverture de la salle à 13h00 le samedi et 08h30 le dimanche.

Pas d'interruption à l'heure du repas, boissons et sandwiches à la buvette.